



LES BEAUX JOURS ARRIVENT !



Les associations / PAGE 4

Ça bouge comme toujours dans les associations à La Murette



Élections législatives / PAGE 8

Agenda



P3-4 Infos communales

Moustique tigre, restauration scolaire et environnement

P4-6 Du côté des associations

L'actualité de vos associations Muretines



P7 Vie culturelle

Bibliothèque, théâtre et fête de la musique



P8 Et aussi

Quelques informations utiles et dates à retenir

ÉDITORIAL

Tout le monde aime les mois de Mai et de Juin !

Même les lycéens qui passent le bac ou les étudiants qui révisent leurs examens... car le résultat de ces épreuves signifie toujours un sésame vers ailleurs, ou plus loin, ou tout simplement le passage obligé avant les vacances d'été.

Mai et Juin c'est l'explosion de la nature, les jardins fleurissent, les gazons poussent, les fleurs éclosent en couleurs et en parfums. C'est l'espoir du renouveau !

Mai et Juin c'est la montée de sève et le réveil de l'énergie : on se lève il fait jour, et quand on rentre le soir il y a encore du soleil à l'heure de l'apéritif. Ce qui est nouveau depuis 2 ans, c'est de pouvoir partager ces moments en dehors de sa cellule familiale. La pression du Covid s'est éloignée pour un temps... les manifestations festives peuvent se tenir, il suffit de lire les pages associatives de votre bulletin municipal, les dates dans l'agenda et sur le panneau lumineux devant la mairie.

L'équipe du CCAS adore les mois de Mai et Juin !

Le premier mai a marqué le renouveau avec un beau succès de notre Troc'Jardin et de notre vente de brioches (160 !) :

Un événement riche en échanges sous un soleil radieux et les parfums du muguet.

Tant attendu et espéré, nous avons la joie au moment où j'écris ces lignes de préparer le repas annuel avec nos aînés qui ont accepté de patienter depuis février. Malgré une participation revue à la baisse, l'ambiance guinguette sera là avec son lot de surprises et d'animations.



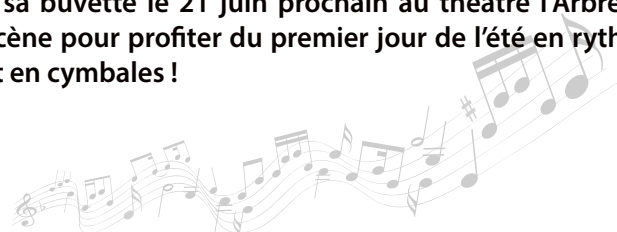
Julien MALBRANQUE

Adjoint en charge du CCAS

Parce qu'il n'y a pas que la fête, nous entamons comme promis des ateliers d'initiation à la vie numérique à destination des grands débutants âgés de plus de 60 ans. Un accompagnement en partenariat avec le réseau de lecture publique et l'ADPAH du Pays Voironnais qui auront lieu à la bibliothèque de La Murette sur tablette numérique. L'objectif est par la suite d'ouvrir d'autres ateliers thématiques visant à aider nos aînés à communiquer avec leur famille, découvrir internet, prendre des rendez-vous.

Tout le monde devrait donc aimer encore plus fort ces mois de mai et de juin 2022 **avec comme évènement emblématique de l'été et après 2 ans d'une cruelle absence : la fête de la musique !**

Toute l'équipe du CCAS vous donne donc rendez-vous à sa buvette le 21 juin prochain au théâtre L'Arbre en Scène pour profiter du premier jour de l'été en rythme et en cymbales !



MOUSTIQUE TIGRE / Pourquoi lutter contre

L'article de l'année dernière n'a pas empêché sa progression... il est arrivé dans notre commune !

Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

Il est vecteur de 3 maladies : le chikungunya, la dengue et le zika, et cause des piqûres tout au long de la journée ! Des habitants de communes infestées témoignent : « nous n'arrivons même plus à déjeuner sous notre arbre, nous nous faisons littéralement manger ! ».

Comment lutter contre ce moustique ?

Chacun à son niveau peut agir et mettre en place les bons gestes :

- le moyen le plus efficace demeure la suppression des eaux stagnantes, même minimes, à votre domicile. Le moustique tigre est plutôt casanier, il reste près des maisons et n'a un rayon d'action que d'une centaine de mètres. S'il y a des moustiques chez vous, c'est donc qu'il y a des lieux de ponte non loin !
- Soyez intraitables ! Retirez ou videz tous les objets « récipients »

du jardin, du balcon ou d'une terrasse ; entretenez régulièrement tout bassin en évacuant l'eau retenue sur les bâches (bâches de piscine y compris, ils adorent !), curez les gouttières et rigoles pour faciliter l'écoulement de l'eau et couvrez les récupérateurs et réserves d'eau de façon hermétique.

La mairie de La Murette est mobilisée afin de diminuer la prolifération de cet insecte, disons-le, envahissant et dangereux !

Une campagne de communication et la formation de certains élus et agents communaux sont en cours.

Pour signaler la présence du moustique tigre et en savoir plus :

<https://www.eid-rhonealpes.com/luttons-ensemble-contre-le-moustique-tigre>

Une fiche d'informations pratiques accompagne ce bulletin.

Ensemble, agissons pour la préservation de notre bien-être et de notre entourage au quotidien.



RESTAURATION SCOLAIRE / Des communes du Coeur Vert travaillent ensemble



En Septembre 2021, le pays Voironnais proposait aux communes un accompagnement technique, en partenariat avec l'association ADABIO (<http://www.auvergnerhonealpes.bio/qui-sommes-nous/adabio>), afin de les aider à rédiger un appel d'offre de Restauration collective, en intégrant au mieux les nouvelles exigences de la Loi Egalim.

Notre cantine et le portage à domicile n'étant plus engagés dans le cadre d'un appel d'offre avec Guillaud Traiteur, la Commission Scolaire a saisi l'occasion ! Partageant avec les élus de Saint-Cassien, Réaumont et Charnècles à la fois des besoins et des objectifs similaires, nous avons donc travaillé sur un projet commun de restauration collective (cantine et portage à domicile).

La mise en place d'un groupement de commandes permettra ainsi de mettre en place des critères qualitatifs plus performants, d'obtenir des conditions financières globalement plus intéressantes et de réaliser des économies d'échelle.

Entrant en vigueur en janvier 2022, la loi Egalim a pour objectifs : l'accessibilité à une alimentation de qualité et de proximité / au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 %

de produits bio - il s'agit entre autres de produits bénéficiant de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique ; de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers... ; des produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable . Cette loi a aussi pour but de permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur, de renforcer les engagements sur le bien-être animal et de réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Afin de privilégier l'approvisionnement en produits locaux, de renforcer les circuits courts et d'augmenter la part du Bio dans l'alimentation de nos enfants, tout en maîtrisant les coûts, nous avons élaboré un cahier des charges nous permettant d'aller au-delà de la loi Egalim.

La maîtrise des coûts dans ce projet est, à l'heure actuelle, d'autant plus importante que les prix des matières premières s'envolent.

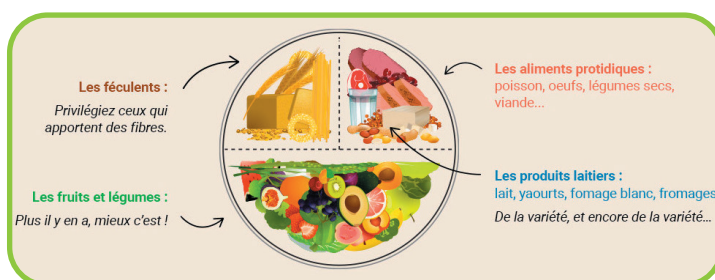
Afin d'augmenter la qualité des repas servis à nos enfants, tout en limitant l'impact financier, nous allons, ainsi que dans les autres communes du PaysVoironnais, passer à 4 composantes pour les repas à la cantine.

De plus, historiquement, les menus étaient composés de 5 composantes (entrée, plat, accompagnement, fromage et dessert), aujourd'hui les habitudes alimentaires ont changé, le menu à 4 composantes s'adapte donc à notre quotidien. Nos enfants retrouvent ainsi une structure de repas plus proche de ce qu'ils mangent à la maison tout en assurant leurs besoins nutritionnels. Il y a également moins de gâchis alimentaire.

Comment est construit ce repas équilibré ?

Le lancement de la consultation est prévu fin mai et le nouveau marché débutera à la rentrée scolaire de septembre.

Nous nous réjouissons du travail collaboratif effectué avec les élus de nos communes voisines, nous permettant de mieux nous connaître, échanger sur nos pratiques avec un seul objectif : la qualité des repas servis à nos enfants et ainés bénéficiant du portage à domicile.



Informations municipales

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE / Vers un entretien raisonné des espaces verts communaux

Dans le cadre de nos engagements pour un meilleur cadre de vie, un travail a démarré cette année en mairie. Il a réuni élus, services techniques et le consultant FREDON pour rationaliser l'entretien de nos espaces verts.

Il s'agit d'une démarche respectueuse de l'environnement qui a commencée par le bannissement des produits phytosanitaires, afin de favoriser la conservation et le développement de la faune et la flore sauvage.

Qu'est-ce que la gestion raisonnée ?

La gestion raisonnée également appelée gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. Il n'est donc pas question de moins entretenir mais d'appliquer la bonne gestion au bon endroit. Il s'agit de classer les voiries et les espaces verts entretenus par la commune. Ces zones sont classées selon l'objectif visuel des espaces verts, leur fréquentation, les moyens humains et matériel qui leur sont affectés. Ce classement permet d'établir des priorités d'entretien sur les espaces verts. Il est important de ne pas considérer les espaces verts communaux comme un tout. Chaque espace a une fonction définie qui implique un entretien adapté en fonction :

- Des espaces verts en place : leur destination (jeux, loisirs, etc.), leur valeur patrimoniale, leur emplacement, etc.
- De la végétation en place : arbustes, plantes annuelles, etc.

Ainsi certaines zones feront l'objet d'un entretien régulier, modéré ou naturel.

Cette démarche présente pour notre village un triple avantage :

- Écologique : augmentation de la biodiversité, développement de la flore et de la faune locale, meilleure qualité de l'eau, respect de la santé des agents municipaux et des habitants
- Social : aménagement des espaces verts adaptés à leur utilisation, diversité des paysages, renforcement de la présence de la nature dans le village
- Économique : réduction de la consommation d'eau et réduction des surfaces tondues régulièrement

Concrètement, quelles actions menées par la commune ?

- Nous nous sommes engagés à ne plus utiliser de pesticide dans ses espaces verts, en optant pour des procédés naturels. Ainsi, lorsque cela est nécessaire, le désherbage s'effectue à la main avec l'aide de matériels électriques ou d'outils de jardinage comme le débroussaillieur et la binette.
- Par ailleurs, la réduction des tontes, le recours au paillage pour limiter l'arrosage, la plantation d'espèces de végétaux locales, le semis de prairies mellifères, la plantation de haies champêtres, la plantation d'arbres fruitiers, et même l'éco pâturage sont à l'étude sur certaines zones.

Des panneaux d'information vont fleurir sur les bords des routes et sur les différents espaces verts en gestion raisonnée.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec ces changements de pratiques. Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux qui vous entourent.

Ce projet de nouvelles pratiques et le choix des zonages a été mené par les élus, les services techniques et notre partenaire Fredon.



Du côté des Associations

CERCLE DES TRAVAILLEURS /



Envie d'un café ou d'un chocolat chaud avant de partir au travail, peut-être après avoir fait son marché le jeudi auprès de nos commerçants ou tout simplement le plaisir de se retrouver avec des amis ! **Sandrine vous accueille au Cercle des travailleurs désormais de 7h à 9h le matin du mercredi au vendredi.**

Rappel des horaires :

Mercredi au Vendredi : 7h-9h / Vendredi : 18h – 24h / Samedi : 9h - 14h / 18h-22h

Dimanche et Jours fériés : 9h – 15h / 18h – 21h

Le Cercle des travailleurs vous invite à son Assemblée Générale : le vendredi 1er juillet 2022 à 20h30

TROT'SENTIER /



Trot'Sentiers

Après la sortie avec les petits-enfants pendant les vacances de Printemps, le séjour de 3 jours au pied de la montagne de Couspeau dans la Drôme provençale, fin juin Trot 'sentiers sera en vacances et ne proposera plus de sortie sous la responsabilité de ses animateurs, jusqu'à la reprise début septembre.

Un moment de retrouvailles et de convivialité pour tous les marcheurs et leurs sympathisants est néanmoins programmé avant la fin des sorties officielles fin juin, avant que les chaussures et les sacs à dos ne prennent eux aussi du repos. www.trotsentiers.fr



Du côté des Associations

TCRM / Le TCRM a le vent en poupe !



Après les bons résultats des équipes jeunes et adultes lors du championnat de printemps, 4 équipes ont joué les phases finales. Les filles 11/12 ans, championnes d'Isère !

Mention spéciale de l'équipe 11/12 ans filles emmenée par Melissa Pacallet (classée 30) qui a joué la finale du championnat d'Isère samedi 14 mai contre l'équipe de Claix avec Mélissa du Tennis St Cassien Réaumont La Murette TCRM et Anita du TennisClub Voreppe avec pour capitaine Julien Tournoud. La bataille fut dure mais remportée face à deux joueuses de très bon niveau.

Félicitations à nos jeunes joueuses, le TCRM est fier de vous !

L'équipe 1 adultes du TCRM quant à elle, a joué pour la première fois de son histoire en «Ligue régionale» (Ligue 3) et s'est offert une victoire de luxe à l'extérieur en allant gagner à Chatuzange Le Goubet 4/2 ! Victoire qui lui permet d'être en tête de la poule en Ligue 3 avec le maintien assuré !



Quelques grands rendez-vous pour la fin de saison 2022 :

- Le tournoi interne jeunes mettant aux prises les meilleurs jeunes du club
- La fête de l'école de tennis le samedi 25 juin de 9h30 à 13h suivie d'une journée familiale afin de lôturer en beauté le retour d'une saison «pleine» au sein du TCRM !
- La tournée d'été en juillet 2022, séjour en Haute-Savoie où 16 compétiteurs du TCRM vont réaliser 5 tournois autour du lac d'Annecy !

SOU DES ÉCOLES / Le Sou Des Ecoles fête le printemps avec les Muretins.

Sou
Des Ecoles
La Murette



Pour l'édition 2022, l'équipe du Sou a décidé d'ouvrir la vente de plantes et aromatiques à l'ensemble du village. Les habitants ont répondu présents et nous avons comptabilisé plus de 300 kits commandés. **Merci à tous pour la réussite de cette opération.**

Grâce à ce type d'action, nous contribuons au financement de projets culturels et sportifs pour les élèves.

Le Sou a notamment apporté son soutien pour l'organisation de classe de neige à destination des classes de CM1 et CM2 dans le Vercors. (A noter que les frais de transport pour les deux classes ont été financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan régional en faveur de la montagne). Les skieurs émérites ou en herbe auront profité d'une formidable initiation au biathlon.

Enfin, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la dernière manifestation de la saison 2021-2022 : la kermesse de l'école.

Elle se déroulera le 18 juin à la salle polyvalente et démarrera par un spectacle de magie à 15h. Nous serons heureux de vous accueillir sur ce moment festif.

Profitez bien des beaux jours... L'équipe du Sou.



USM / Et toi tu fais quoi le mercredi apres midi ?



Il y a ceux qui sont au théâtre, à la danse ou dans d'autres sports **et il y a ceux qui ont choisi le ballon rond, le foot.** Première discipline sportive au niveau national, quelques 70 enfants se sont inscrits cette année, pour le football d'animation, et participent aux entraînements du mercredi. Plusieurs niveaux ont été mis en place suivant l'âge allant de 5 ans à 9 ans, représentant ainsi 4 catégories.

L'USM met à la disposition de nos jeunes pousses pas moins de sept éducateurs diplômés et expérimentés et d'autres en cours de formation.

Des sessions de 15 minutes s'enchaînent tout au long de l'entraînement alternant des exercices de motricité ou techniques avec de petits matchs. En complément, un entraînement supplémentaire est organisé le mardi soir pour les catégories U8 et U9. Le samedi, différents plateaux (matchs sur une journée ou demi-journée) sont organisés par le district de l'Isère de football avec des clubs allant de Chabons à St Etienne de Crossey.

Découverte du fair-play, du vivre ensemble et du respect, respect des éducateurs ainsi que de ses camarades de jeux. Car seul(e) on va plus vite mais ensemble on va plus loin. La relève de l'USM se trouve dans cet ensemble de joueurs.



Une grande partie des catégories U6 à U9 de l'USM et leurs éducateurs.

Du côté des Associations

RENCONTRE ET AMITIÉ / Retour sur la fête du club

Ce dimanche 8 Mai se tenait la fête annuelle du club Rencontre et Amitié. Après une absence de deux années, c'est avec bonheur que nous nous retrouvons dans la salle polyvalente de la Murette.

L'association proposait à la vente un large choix d'ouvrages (couture, billets de tombola et gâteaux) tous confectionnés par les adhérents.

N'oublions pas la buvette où l'on pouvait déguster une délicieuse marquisette préparée par notre présidente.

Les tables étaient décorées avec le plus grand soin.

Danielle Bourdariat a pu remercier dans son discours l'investissement de chacun, les donateurs, les bénévoles, la municipalité et le CCAS pour son aide. Le délicieux repas était préparé par un traiteur. Ce fut une agréable journée de partage et de retrouvailles pour le club.

On se donne rendez-vous le 17 Juin pour la dégustation des cuisses de grenouilles.



COJOM / Soirée évènement

Organisée par le 

11 juin 2022
Dès 19h00

Buvette

Barbecue

Soirée Red Dragon

Animée par The Gloss Brothers

A la salle polyvalente de La Murette

Entrée libre !

LES PETITS POTES / Votre accueil de loisirs

L'été arrive et pour l'occasion les Petits Potes ont concocté un programme sur mesure ! « L'été de tous les possibles » : des thèmes variés, des intervenantes magies ou encore constructeur de cabanes ainsi que des sorties inoubliables ! Peaugres, Walibi, Miripili « L'Île aux pirates » ou encore Le Labyrinthe de Hauterives et le palais idéal du facteur cheval. Viens passer un été de folie avec tes copains dans les locaux de l'école de Saint-Cassien. Et pour les voyageurs, deux séjours d'exceptions sont également proposés pour les enfants de 6-8 ans et 8-12 ans dans le sud de l'Ardèche au bord de la rivière. **Alors n'attend plus ! Les programmes sont disponibles en ligne sur notre site www.lespetitspotes.org !**



Inscriptions séjours ouvert du 27 au 31 mai et pour le centre de loisirs du 2 au 13 juin ! Les mercredis seront sportifs !! Accueil de 12h à 18h30.

Renseignements :

Laury CHARVET, Directrice – 06 61 22 07 66
contact@lespetitspotes.org

GEM / Reprise des balades estivales

Les balades de la G.E.M. reprendront le lundi 4 Juillet. Départ à 20 h 20 précises (20 h 00 en Août)

Descente du Pavé, au stop direction Salle Polyvalente.

Environ 1h30 à 2 heures direction ST CASSIEN, REAUMONT, ST BLAISE... dans la bonne humeur ! Ouvert à tous, non adhérent de G.E.M. compris. N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Renseignements : Christiane 06 81 79 33 17



IMAG'IN / De retour après 2 ans d'absence

Après deux ans d'absence, **le club photo Imag'in de la Murette exposera en Juin** quelques photos sur les thèmes «Paysages en Noir & Blanc» et «Street photographie». Les photos seront exposées à la salle du conseil à la Mairie du 1er Juin au 30 Juin. Vous pourrez les voir en demandant à la Mairie la clé de la salle pendant les heures d'ouverture.

D'autre part, le vernissage de notre expo aura lieu le samedi 25 Juin à la Mairie à partir de 10h.

Des permanences auront lieu le Samedi 25 et le Dimanche 26 Juin de 9h à 12h et de 14h à 17h.



CRE'ART / Reprise d'activité

Cre'art a repris ses activités qui, cause covid, avaient été bien chamboulées. La calligraphie et le scrapbooking avec Blandine, l'aquarelle avec Joséphine, l'atelier terre avec Bernard et la couture sous forme de stage avec Evelyne.

Mis à part l'atelier terre qui est complet, vous pouvez toujours vous inscrire pour les autres ateliers.

Contact : Annie 06 72 05 37 84 ou creartmurette@yahoo.fr



Et aussi

JUDITH CHAMBARD / Centenaire

Judith Chambard née à La Murette en juillet 1922 va fêter ses 100 ans.

Epouse d'Édouard, premier cantonnier du village, ils ont fondé une belle famille dans sa maison natale.

Ses 3 enfants, la ferme, les fleurs, la couture ont occupé ses journées. Puis, Judith a profité des loisirs proposés par le village : chant à la chorale, gymnastique, peinture sur soie, voyages annuels.

Aujourd'hui, Judith est entourée de 5 petits enfants et 11 arrière-petits- enfants.

En juillet, toute la famille et ses amis se réuniront joyeusement pour fêter ce bel évènement.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES / Agenda



Les 12 et 19 juin, nous sommes appelés aux urnes pour les élections législatives. Le scrutin se déroulera salle du conseil de 8h à 18h.

Les nouvelles cartes électorales ont été envoyées courant mars, il est nécessaire de vous munir d'une pièce d'identité pour voter. Vous êtes absent ? Pensez à la procuration.

CCAS / Accompagnement au numérique, les ateliers ont commencé !

ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

Proposé par le CCAS
de La Murette en partenariat avec
le Réseau de lecture publique du
Pays Voironnais et l'ADPAH

Ateliers à destination des débutants

Renseignements et inscription auprès
de la bibliothèque de La Murette
au 04 76 05 56 88

Ateliers à la bibliothèque de La Murette
le mardi de 14h à 16h

Le 31 mai
7 juin
14 juin
21 juin
28 juin

+60 ANS
à La Murette
GRATUIT

Communication avec votre famille
par mail ou appli vidéos

Se connecter avec douceur
à la musique

ATELIERS
T@BLETTES
NUMÉRIQUES
spécial débutants

www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais - Office

Pays Voironnais - Office

ÉTAT CIVIL

Naissance

Anna DELAFON le 24 mars à VOIRON.

Loan REBELO le 02 mai à VOIRON.

MAIRIE DE LA MURETTE

200 Rue du Bourg, 38140 La Murette

04 76 05 29 25

www.mairie-lamurette.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Mardi/Mercredi 8h30 à 12h30

Jeudi 8h30 à 12h30 - 15h à 18h

Vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Directeur de publication : Carole SERAYET

Conception & gestion de l'impression :

Identity Communication - Voiron



1000 exemplaires imprimés sur
un papier 100% recyclé naturel



AGENCE POSTALE COMMUNALE

04 76 06 28 41

Du Lundi au Samedi de 9h à 11h30

Levés : du lundi au vendredi à 15h
et le samedi à 11h

TAXI AMBULANCE VSL- GROUP-SURE

04 76 05 05 07 - 04 76 06 52 52

contact@group-sure.com

BIBLIOTHEQUE - 04 76 05 56 88

Lundi & Samedi 10h à 12h30 / Mardi 16h30 à

19h Mercredi 10h à 12h30 - 14h30 à 19h

Jeudi 16h30 à 19h Vendredi 16h30 à 20h

CABINET INFIRMIER

04 76 65 75 31 - 06 75 25 07 77

PHARMACIE

04 76 66 10 10

Du Lundi au Vendredi

de 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30

Le Samedi de 8h30 à 12h30

MEDECINS DE GARDE

Faire le 15 - Horaires de la garde médicale la
nuit de 20h à 7h30

#LAMURETTE MOIS D'AOÛT-SEPTEMBRE

Les associations qui souhaitent faire paraître un article dans le prochain numéro
doivent envoyer leur texte avant le 12 juillet par e-mail : Imp.mairie@wanadoo.fr